

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°167

Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Le pétrole, roi des marchés
- Le Royaume-Uni, « God save the Union »

Si vous étiez absent cette semaine...

- Chine, tout et son contraire
- Japon, rien ne va toujours pas
- La dette privée dépasse celle des administrations
- Balance commerciale, sous la baisse du pétrole, les déséquilibres persistent

Le Coin de la Conjoncture

- La zone euro peut-elle entrer dans un nouveau cycle de croissance ?
- L'OCDE doute de la reprise de l'économie

Le Coin des Tendances

- La France face à l'échec scolaire
- L'âge du capitaine

Le Coin du graphique de la semaine

- Les entreprises françaises et leur financement

La semaine économique et financière

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 20 février 2016	Evolution Sur la semaine	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 223,04	+5,71 %	4 637
Dow Jones	16 391,99	+2,62 %	17 423
Nasdaq	4 504,43	+3,85 %	5107
Daxx Allemand	9 388,05	+4,69 %	10 743
Footsie	5 950,30	+4,25 %	6 242
Euro Stoxx 50	2 871,05	+4,17 %	3 100
Nikkei	15 967,17	+6,79 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,568 %	-0,097 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,206 %	-0,062 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans	1,750 %	+0,014 %	2,269 %
Cours de l'euro / dollars	1,1128	-1,07 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars	1 229,90	-0,78 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	33,130	+1,13 %	37,570

Les marchés ont retrouvé des couleurs

Les différentes places financières européennes ont rebondi durant cette semaine avec des hausses de 4 à 6 % prouvant la forte volatilité et l'anxiété des investisseurs face à toute supposée mauvaise nouvelle

Le pétrole, roi des marchés

Le pétrole fait le marché. Ainsi, quelques pourparlers sur une coordination entre grands producteurs, notamment entre la Russie et l'Arabie Saoudite, ont suffi à amener le baril à la hausse ; l'annonce de stocks plus importants que prévus aux Etats-Unis a entraîné, automatiquement, une nouvelle baisse et le retour à la case de départ. Le yo-yo reste de rigueur. Néanmoins, sur un mois, le pétrole a récupéré 15 % de sa valeur...

Royaume-Uni, « God save the Union »

Le Royaume-Uni a stressé les dirigeants des Etats membres et les investisseurs. Après un ballet diplomatique bien orchestré, un accord a été conclu dans la soirée du samedi 18 février. Le Premier Ministre britannique a obtenu satisfaction sur plusieurs points et notamment sur le sujet du versement des prestations sociales aux immigrés. L'objectif de David Cameron était de prouver à son opinion publique qu'il avait réussi à faire plier les autres dirigeants européens. Ces derniers étaient prêts à accepter quelques revendications et outrances du Premier Ministre britannique de peur que le Brexit ne devienne réalité.

L'accord du 19 février mentionne que la référence à une « union toujours plus étroite entre les peuples » présente dans les traités européens depuis 1957 ne concernera pas les Britanniques. David Cameron a obtenu le droit d'appliquer ce qu'il appelle un « frein d'urgence ». Les immigrés aux revenus modestes s'installant sur le territoire britannique pourront bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux réduits par rapport au reste de la population durant les quatre premières années de leur séjour. Ce mécanisme pourra rester en vigueur pendant sept ans. Par ailleurs, désormais, tous les Etats-membres pourront limiter les allocations familiales versées aux travailleurs européens au titre des enfants qui ne résident pas sur le territoire. A partir de 2020, ces restrictions pourront s'appliquer non seulement aux nouveaux arrivants mais aussi à tous les autres immigrés européens. L'Allemagne et la Belgique auraient l'intention d'appliquer cette disposition.

Sur la gouvernance économique et la gestion de l'euro, le Royaume-Uni n'a pas obtenu le droit de veto sur des dispositions de l'Union concernant l'euro et donc le secteur financier. Le Gouvernement britannique a reçu le pouvoir d'évoquer les éventuels problèmes et d'engager auprès des partenaires européens un débat sur les caractères litigieux d'une législation.

Cet accord qui sera soumis à référendum au Royaume-Uni ne nécessitera pas immédiatement la révision des Traités européens. Dans les faits, les Européens ont donné raison aux Britanniques sans trop rien changé au mode de fonctionnement de l'Union mais au prix d'une entaille de l'esprit européen.

La marée haute des taux négatifs sur les obligations d'Etat

Les taux allemands sur les obligations à 8 ans sont négatifs et ils sont nuls pour les obligations à 9 ans. Pour la France, le négatif est de rigueur jusqu'à l'échéance des 6 ans. Pour la Suisse, la première échéance à taux positif est à 20 ans...

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

Chine, tout et son contraire

La Chine n'est pas en récession. Il n'y a pas d'effondrement de l'activité économique. Il y a simplement une moindre croissance que de nombreux responsables appelaient de leurs vœux, il y a encore quelques années. En effet, il était alors demandé à la Chine de réorienter son économie. Or, aujourd'hui, c'est ce qui se passe. La croissance chinoise repose de plus en plus sur la demande intérieure et sur les services. Le secteur tertiaire représente désormais plus de 50 % du PIB.

Le symbole du changement d'époque : des échanges commerciaux en recul

Au mois de janvier, les exportations chinoises ont reculé de 11 % en rythme annuel et les importations de 18 % (contre -7,6 % en décembre). Exprimées en yuans, elles ont baissé de 6,6 %. Les importations enregistrent leur 15^{ème} mois de recul.

Les conséquences

La baisse sensible des importations pèse sur l'activité des pays fournisseurs, les pays occidentaux (Allemagne, États-Unis...). Cette baisse est assez sensible en ce qui concerne les importations de biens d'équipement. Elle pèse également sur les revenus des pays exportateurs de matières premières et d'énergie (pays du Golfe, Russie...)

La réduction des exportations entraîne une chute des prix en raison des excès de capacité de production, chute d'autant plus ressentie que la monnaie chinoise s'est dépréciée. Cette chute contribue à la baisse des prix en Occident. Les prix de l'acier, de l'aluminium ont fortement diminué ce qui se ressent sur l'ensemble des chaînes de production.

Selon Patrick Artus (Natixis), la baisse de la valeur des exportations vers la Chine par rapport à la tendance passée coûterait 0,1 point de croissance aux États-Unis et 0,2 point dans la zone euro. À cela s'ajoute la diminution des bénéfices des entreprises occidentales installées en Chine (réduction des volumes, des prix et effet devise). Les pertes de profit sont évaluées à 0,8 point de PIB, toujours par Patrick Artus.

En tout et pour tout, le ralentissement chinois occasionnerait un manque à gagner en termes de croissance d'un point de PIB ce qui peut expliquer pourquoi la croissance de l'économie mondiale soit repassée en-dessous de 3 %. Néanmoins, même si la croissance de la Chine, autour de 6 %, est surestimée, elle reste positive. Plusieurs grands secteurs d'activité enregistrent un fort taux de croissance. Ainsi, la construction est portée par la relance des crédits et par les programmes d'investissement en infrastructures. Les services connaissent une rapide expansion. L'équipement en automobiles se poursuit avec la hausse du niveau de vie et la baisse de la TVA. Les secteurs des Nouvelles Technologies, des énergies renouvelables sont en forte expansion.

Japon, rien ne va toujours pas

Rien ne va plus au Japon. En effet, le PIB nippon s'est contracté d'1,4 % au quatrième trimestre de 2015. Il faudra attendre les résultats du premier trimestre 2016 pour savoir si le pays échappe à la récession. Sur l'ensemble de l'année 2015, la croissance a été, de toute façon, très faible, 0,4 %. Ce taux est inférieur aux prévisions des pouvoirs publics qui espéraient un rebond.

La demande intérieure stagne et les exportations reculent malgré la dépréciation du yen. La consommation qui représente 60 % du PIB a baissé de 0,8 % au dernier trimestre, baisse imputable à la diminution du pouvoir d'achat des Japonais. La production industrielle a fortement reculé au mois de décembre dernier, 1,9 % en rythme annuel. Au mois de janvier, les exportations se sont contractées de 12,9 % quand les importations chutaient de 18 % en rythme annuel.

Le Premier Ministre, Shinzo Abe a de plus en plus de mal à faire admettre que l'Abenomics est la bonne potion pour le pays. Depuis sa nomination en 2012, le Premier Ministre aura connu 5 trimestres de contraction de PIB. Le doute a atteint les investisseurs. La Bourse a connu une chute brutale au début du mois de février. La politique du Gouvernement avec ses trois flèches ne convainc plus. En effet, Shinzo Abe a tenté de relancer l'économie par une politique monétaire accommodante, par une dépréciation du yen et en réduisant l'impôt sur les sociétés. Il escomptait une reprise de l'investissement et une augmentation des salaires. En outre, le Premier Ministre avait pris l'engagement de mener des réformes structurelles concernant la distribution, l'agriculture et le marché du travail. Or, ces réformes tardent à prendre corps. Par ailleurs, afin de réduire le déficit public et de limiter l'expansion de la dette publique qui dépasse déjà 250 % du PIB, des augmentations de TVA étaient prévues. Or, la première hausse, intervenue en 2014, ayant plongé le pays dans une profonde récession, a incité les pouvoirs publics à différer les suivantes. Le problème numéro « un » du Japon est la diminution de sa population. Le marché intérieur se contracte naturellement d'autant plus que le flux migratoire demeure faible. La dette publique même si elle est autofinancée par l'épargne des Japonais réduit les capacités d'investissement des pouvoirs publics et des entreprises.

Les grandes multinationales nippones doivent, en outre faire face au ralentissement des grands pays émergents, tels que le Brésil ou la Chine, où elles ont massivement investi. Elles sont également confrontées à une baisse aux États-Unis des commandes de biens d'équipements destinés au secteur minier et pétrolier. Sur le dernier trimestre de 2015, les exportations nippones ont ainsi reculé de 0,9 % en valeur. Les entreprises japonaises, réputées pour leur haut niveau d'investissement, éprouvent des difficultés à maintenir leurs positions en la matière. Néanmoins, en 2015, au cours du second semestre, l'investissement des entreprises était en hausse, petite bouffée d'oxygène...

Pour 2016, le Gouvernement croit à un rebond de la croissance avec une nette accélération de la consommation qui serait gonflée par la future hausse de la TVA programmée en 2017.

La dette privée dépasse celle des administrations

Si les administrations publiques françaises sont endettées à hauteur de 97 % du PIB, le secteur privé (non financier) l'est pour 123,8 % du PIB (chiffre Banque de France au 30 septembre 2015). L'endettement français des ménages et des entreprises non financières est dans la moyenne européenne (123,7 % du PIB). Il est en revanche supérieur à celui de l'Allemagne (90 % du PIB) et à celui de l'Italie (115,9 %). Il est inférieur à celui de l'Espagne (147,7 %), du Royaume-Uni (141,5 %), des États-Unis (144,2 %) et du Japon (123,7 %).

Les ménages français sont endettés à hauteur de 55,8 % du PIB pour une moyenne européenne à 60,9 %. Ce taux a progressé de 0,6 point depuis 2014 (3^{ème} trimestre à 3^{ème} trimestre). Le taux d'endettement des ménages allemands est de 53,8 % du PIB ; pour l'Italie, ce taux est de 42,7 % et pour le Royaume-Uni de 86,2 %. L'endettement des ménages américains représente 102,3 % du PIB.

Le taux d'endettement des entreprises françaises s'élève à 68 % du PIB contre 62,8 % pour la moyenne européenne. Les entreprises allemandes sont peu endettées (36,1 %) quand les entreprises espagnoles le sont plus (79,1 %). La dette des entreprises américaines représente 41,9 % du PIB, celle du Japon, 93,2 % du PIB.

Balance commerciale, sous la baisse du pétrole, les déséquilibres persistent

En 2015, les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde se sont élevées à 2 040,2 milliards d'euros en progression de 5 % par rapport à 2014. Les importations ont atteint 1 794,2 milliards d'euros en hausse de 2 %. La zone euro a dégagé un excédent commercial de 246 milliards d'euros contre un excédent de 184,3 milliards d'euros en 2014. Les échanges intra-européens se sont élevés à 1 689 milliards d'euros en progression de 2 % par rapport à 2014.

Au niveau extra-communautaire, **les États-Unis** demeurent le premier partenaire commercial (615,7 milliards d'euros de biens échangés). Les exportations de l'Union vers les États-Unis se sont élevées à 369,5 milliards de dollars. Elles ont augmenté de 19 % en un an. Cette vive progression s'explique tant par la reprise de l'économie américaine que par l'effet de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar. Il est à noter que l'appréciation du dollar a entraîné une augmentation sensible, en valeur, des importations américaines qui ont représenté 246,2 milliards d'euros en hausse également de 19 %. La balance commerciale avec les États-Unis reste très positive en faveur de l'Union. L'excédent est passé, de 2014 à 2015, de 104 à 123,3 milliards d'euros.

La Chine est le deuxième partenaire de l'Union (520,7 milliards d'euros de biens échangés). À la différence des États-Unis, le commerce avec la Chine se caractérise par un fort déficit commercial de l'Union, -179,9 milliards d'euros, déficit qui s'est accru de 31 % de 2014 à 2015. Les exportations de l'Union vers la Chine se sont élevées à 170,4 milliards d'euros en progression de 4 % quand les importations ont atteint 350,3 milliards d'euros en hausse de 16 %.

Le troisième partenaire de l'Union européenne est **la Suisse** (253,1 milliards d'euros de biens échangés) suivi par **la Russie** (209,8). Les échanges avec la Russie sont fortement impactés par les embargos et par la chute du prix du pétrole. Ainsi les exportations vers ce pays ont reculé de 28 % et les importations se sont contractées de 25 %. Les échanges avec la Russie se soldent par un déficit de 62 milliards d'euros en 2015, en légère baisse par rapport à 2014 (-72 milliards d'euros).

Grâce à la chute des cours de l'énergie, le déficit de la balance des matières premières est passé au niveau de l'Union de 355,2 à 267,1 milliards d'euros soit une réduction d'un quart. Pour le seul pôle de l'énergie, le déficit a été de 243,5 milliards d'euros en 2015 contre 334,8 milliards d'euros en 2014 soit une réduction de plus de 27 %.

Le solde excédentaire des échanges de produits manufacturés s'est légèrement réduit passant de 344 à 301,1 milliards d'euros.

La France, un déficit parmi les plus élevés de l'Union

En 2015, la **France** a enregistré un déficit commercial de 60,2 milliards d'euros contre un déficit de 72,4 milliards d'euros en 2014. Cette amélioration est imputable à la baisse des produits énergétiques. Si la France a amélioré sa position vis-à-vis des pays non membres de l'Union européenne en dégagant un excédent de 24,3 milliards d'euros (contre un excédent de 9,6 milliards d'euros en 2014), la situation s'est dégradée en ce qui concerne le commerce intracommunautaire. Le déficit est passé de 82 à 84 milliards d'euros.

Les exportations françaises ont progressé de 4 % en 2015. Cette hausse n'est que de 2 % pour les échanges intracommunautaires. Elle atteint 8 % pour les échanges extracommunautaires. Cet écart démontre l'impact de la dépréciation de l'euro sur les exportations françaises.

Les importations françaises ont augmenté de 1 %. Les importations intracommunautaires ont augmenté de 2 % quand les importations extracommunautaires ont baissé de 1 %.

L'Allemagne, la course loin devant

L'Allemagne reste de loin le principal exportateur de l'Union. Les exportations ont atteint 1 198 milliards d'euros. Elle est suivie des **Pays-Bas** (511,2 milliards d'euros). **La France** arrive en troisième position devant **le Royaume-Uni** (415 milliards d'euros), **l'Italie** (413,8 milliards d'euros) et **la Belgique** (358,9 milliards d'euros).

L'excédent commercial allemand a continué de progresser en 2015. Il a atteint 251,9 milliards d'euros contre 216,5 milliards d'euros en 2014. Il représente 8 % du PIB. La Commission européenne devrait donc considérer qu'il demeure évidemment excessif.

Les Pays-Bas, un peuple de commerçants

Au sein de l'Union, arrivent en deuxième position les **Pays-Bas** avec un excédent de 55,4 milliards d'euros en retraite par rapport à 2014 (62,7 milliards d'euros). Les Néerlandais réalisent la majorité de leur excédent dans le cadre des échanges intracommunautaires quand les Allemands dégagent un plus fort solde positif avec leurs échanges en dehors de l'Union. Ainsi, l'excédent extracommunautaire de l'Allemagne est de 179,5 milliards d'euros ce qui représente 71 % de l'excédent. Les Pays-Bas sont déficitaires de 122,7 milliards d'euros dans leurs échanges extracommunautaire et bénéficiaires de 178 milliards d'euros en intracommunautaire. Ce déficit s'explique par le rôle joué par le port de Rotterdam qui est la porte d'entrée d'un très grand nombre de produits extracommunautaires.

Le Royaume-Uni, pire que la France

Le pays qui a le déficit commercial le plus élevé au sein de l'Union est le Royaume-Uni, 149 milliards d'euros dont 117,8 milliards d'euros au titre des échanges intracommunautaires et 31,2 au titre des échanges extracommunautaires.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La zone euro peut-elle entrer dans un nouveau cycle de croissance ?

Les oiseaux de mauvais augure ont le vent en poupe depuis le début d'année. Certains annoncent une crise financière digne du « big one », d'autres considèrent que les États-Unis sont désormais sur la mauvaise pente de leur cycle de croissance et d'autres encore estiment que la Chine est au bord de la récession.

La mode est également à la remise en cause des bienfaits de la politique de quantitative easing à la sauce européenne. Dans tous les cas, l'Europe est condamnée.

La zone euro sort de trois longues années de stagnation économique. Après la crise financière de 2008/2009, elle a été confrontée à la redoutable crise des dettes publiques. Or, la résorption d'une crise financière est bien plus longue que celle d'une crise liée à un choc d'offre ou de demande. La crise financière est avant tout une crise de défiance. Il est nécessaire de renouer les fils de la confiance avant d'espérer le retour de la croissance.

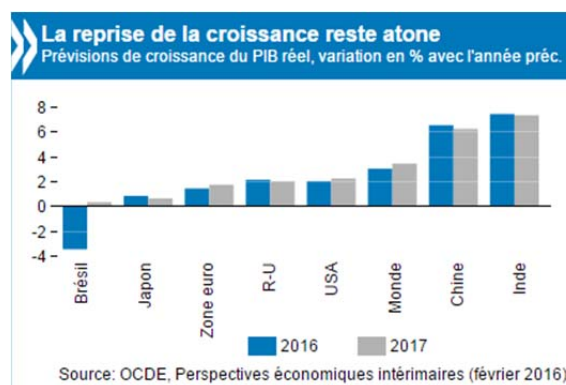
En espérant que le Brexit soit vite écarté, l'Union européenne peut espérer, malgré la faiblesse de ses structures, s'engager dans un nouveau cycle d'expansion. Les arguments qui plaident en faveur d'un rebond sont nombreux. En premier lieu, l'Europe devrait à un moment ou un autre, rattraper son retard avec les États-Unis. L'écart de croissance est de 20 points entre 1998 et 2015 (indice 100 en 1998 – 125 en 2015 pour l'Europe et 145 points pour les États-Unis). Sur longue période, il faut remonter aux années 50 pour avoir un tel écart entre les deux zones. Le rattrapage concernerait tout particulièrement le secteur des techniques de l'information et de la communication où l'Europe est très en retard.

Le rebond de la croissance serait encouragé par la fin de rigueur budgétaire et du processus de désendettement. La croissance des années 2000 a été en grande partie financée à crédit amenant aux crises de ces dernières années. Si le désendettement public tarde à se réaliser, celui des agents privés a été mené dans de nombreux pays européens (Espagne, Allemagne...). Par ailleurs, tous les gouvernements ont fortement réduit la progression de leurs dépenses publiques. L'investissement public a été en recul en France comme dans de nombreux États européens. Cette politique d'assainissement a conduit à la diminution de la croissance. Dans les prochaines années, les politiques publiques devraient moins jouer négativement sur l'activité.

Les États européens se sont engagés tardivement dans les réformes de leur système de protection sociale ce qui a limité les effets sociaux des crises mais qui a ralenti l'adaptation des économies. Les rigidités salariales, la protection de l'emploi ont conduit à une baisse de la productivité horaire. Avec le temps et les ajustements en cours, les entreprises devraient à terme dégager des gains de productivité.

La maturité croissante des économies émergentes conduira à rééquilibrer les échanges avec les pays de l'Union européenne. L'Europe et notamment la France sont bien positionnées sur les services, le tourisme, le secteur financier, les transports collectifs (aviation, train...), la grande distribution, la santé.... De ce fait, la demande adressée à l'Europe devrait s'accroître.

L'OCDE doute de la reprise de l'économie



Après le FMI, l'OCDE a revu à la baisse ses prévisions de croissance. L'optimisme de l'automne trépassé depuis quelques années durant l'hiver.

Ainsi, selon l'OCDE, l'économie mondiale enregistrera une croissance de 3 % cette année et de 3,3 % en 2017. Ce taux est inférieur à son niveau moyen sur longue période qui est de 3¾ pour cent environ.

Le taux de croissance s'établira à 2 % cette année et à 2,2 % en 2017 pour **les États-Unis**. Le **Canada** devrait enregistrer une croissance de 1,4 % cette année et de 2.2 % en 2017.

Pour le **Royaume-Uni**, l'institution économique prévoit une croissance de 2,1 % en 2016 et de 2 % l'année prochaine.

La croissance économique de la **zone euro** devrait s'établir à 1,4 % en 2016 et à 1,7 % l'année prochaine. Le taux de croissance de l'**Allemagne** devrait être de 1,3 % cette année et de 1,7 % en 2017, celui de la **France** de 1,2 % en 2016 et de 1,5 % l'année prochaine, et celui de l'**Italie** de 1 % en 2016 et de 1,4 % en 2017. Pour la **France**, le taux est inférieur de 0,3 point à celui retenu par le Gouvernement. Une croissance de 1,2 % rendrait difficile la réduction du déficit à 3,5 % du PIB et la diminution du chômage.

Le produit intérieur brut (PIB) **japonais** devrait augmenter de 0,8 % en 2016 et de 0,6 % l'an prochain.

En **Chine**, où devrait se poursuivre le rééquilibrage de l'économie du secteur manufacturier vers les services, le PIB devrait augmenter de 6,5 % cette année et de 6,2 % en 2017. **L'Inde** conserverait sa première place pour la croissance avec un taux de 7,4 % en 2016 et de 7,3 % l'an prochain. En revanche, **le Brésil** qui est plongé dans une des plus graves récessions de son histoire contemporaine, devrait voir son économie se contracter de 4 % cette année. La sortie de récession interviendrait seulement l'année prochaine. Certains experts considéraient que le rebond pouvait être sensible dès la fin du premier semestre 2016.

L'OCDE demande la mise en place de politiques budgétaires moins restrictives. Ainsi, le chef économiste Catherine L. Mann a déclaré « *dans la mesure où les administrations publiques de nombreux pays peuvent aujourd'hui emprunter à long terme à des taux d'intérêt très bas, il est possible de mener des politiques budgétaires expansionnistes destinées à renforcer la demande, tout en préservant la viabilité des finances publiques. L'accent devrait être mis sur les mesures qui ont des retombées positives importantes à court terme et contribuent également à la croissance à long terme. En s'attachant à accroître les investissements publics, les autorités stimuleraient la demande tout en contribuant à étayer l'expansion économique future* ».

LE COIN DES TENDANCES

La France face à l'échec scolaire

Une récente étude de l'OCDE souligne les problèmes croissants auxquels est confrontée la France en matière d'éducation. L'organisation internationale souligne que le manque de performances à l'école a de lourdes conséquences en matière de croissance économique ainsi que sur la cohésion sociale.

En 2012, 22 % des étudiants en France étaient peu performants en mathématiques (moyenne OCDE : 23 %), 19 % avaient de faibles résultats en lecture (moyenne de l'OCDE : 18 %), 19 % avaient de mauvais résultats en sciences (moyenne OCDE : 18 %), et 13 % étaient mauvais dans ces trois domaines (moyenne OCDE : 12 %)

Les faibles performances des élèves sont liées au lieu de résidence. Ainsi, 20 % des élèves fréquentent des écoles où la moitié ou plus des élèves sont faibles en mathématiques, et environ 7 % fréquentent des écoles où 80 % ou plus des élèves sont moins performants.

Le point le plus préoccupant provient de la dégradation du niveau de performances au cours de ces dix dernières années. Ainsi, la part des faibles résultats en mathématiques a augmenté de 6 points de pourcentage entre PISA 2003 et 2012 ; la part des faibles résultats en lecture a augmenté de 4 points de pourcentage depuis PISA 2000 ; et la part de mauvais résultats en sciences n'a pas changé depuis PISA 2006.

Les mauvaises performances ne sont pas le résultat d'un seul facteur de risque, mais plutôt d'une combinaison et l'accumulation de divers obstacles et inconvénients qui affectent les étudiants tout au long de leur vie. Ainsi selon l'OCDE, la probabilité d'un manque de performance en mathématiques est plus élevée pour les étudiants issus de milieux modestes, pour les filles d'origine immigrée, pour les élèves parlant une autre langue à la maison que la langue d'enseignement ou vivant dans des familles monoparentales. Figurent également parmi les facteurs contribuant à de mauvais résultats la fréquentation d'écoles dans les zones rurales, la non-fréquentation d'écoles maternelles, le redoublement ou l'inscription dans des écoles professionnelles.

Un élève défavorisé est 4 fois plus susceptible d'avoir un faible niveau de performances par rapport à un étudiant favorisé. 40 % des élèves défavorisés en France avaient de faibles résultats en mathématiques en 2012 contre 5 % des élèves favorisés. 57 % des élèves français qui avaient redoublé avant l'âge de 15 ans étaient peu performants en mathématiques. En revanche, seulement 8 % des élèves n'ayant jamais redoublé étaient jugés peu performants (moyenne OCDE : 18%). La France est l'un des trois pays de l'OCDE se caractérisant par un écart de niveau très important entre les élèves ayant redoublé et ceux qui n'ont jamais redoublé.

Les déficiences du système éducatif français occasionneraient sur la durée d'une vie humaine, c'est-à-dire plus de 80 ans, un manque à gagner de près de 20 % du PIB. En France, comme en moyenne dans les pays de l'OCDE, les élèves peu performants font davantage l'école buissonnière que les autres et passent, de manière assez logique, moins de temps à faire leurs devoirs. 18 % des élèves ayant de faibles résultats en mathématiques avaient, en 2012, manqué l'école au moins une fois durant les deux semaines précédant le test PISA.

Entre 2003 et 2012, plusieurs pays économiquement et culturellement différents comme le Brésil, l'Allemagne, l'Italie, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la Fédération de Russie, la Tunisie et la Turquie ont réussi à réduire le nombre d'élèves à faibles performances en mathématiques.

L'étude de ces pays prouve que l'amélioration du niveau de formation passe par un accroissement des moyens consacrés aux établissements en difficulté. Elle suppose la mise en place d'une stratégie reposant sur un calendrier d'actions.

La lutte contre un manque de performance nécessite par ailleurs, une approche à volets multiples, adaptés aux circonstances nationales et locales. Dans tous les cas, la coopération entre décideurs politiques, enseignants, parents et élèves est indispensable.

Les points clefs recensés sont :

- Le dépistage précoce des élèves en difficulté et la mise en place de système d'aides personnalisés
- L'instauration d'un climat favorable à l'apprentissage
- La mise en œuvre de dispositifs d'appui aux familles en difficulté
- L'intégration des parents dans la vie locale et dans la vie de l'établissement
- La mise en place de techniques pédagogiques participatives
- L'instauration de programmes spécifiques pour les enfants migrants ou dont les parents ne parlent pas le français à la maison

Des actions doivent être également entreprises en faveur des établissements en milieu rural ou ayant un grand nombre d'élèves issus de l'immigration.

L'âge du capitaine

Les électeurs des États-Unis, de l'Allemagne et de la France seront amenés dans les prochains mois à désigner leurs dirigeants. Si depuis la fin des années soixante, le rajeunissement de la classe politique est un thème majeur force est de constater que ce ne sera pas obligatoirement le cas pour les échéances à venir.

Ainsi, aux États-Unis, les principaux candidats ont plus de 60 ans voire plus. Donald Trump est né en 1946. Hilary Clinton a 69 ans. Son principal concurrent au sein du parti démocrate est Bernie Sanders âgé de 74 ans. Nous sommes loin de John Fitzgerald Kennedy élu à 44 ans, en 1961, Président des États-Unis. En Allemagne, la chancelière, Angela Merkel qui en est à son troisième mandat a 61 ans. Son concurrent au sein de son parti et au sein du Gouvernement Wolfgang Schäuble a 73 ans. En France, le champion des sondages à droite est Alain Juppé 70 ans. Les autres candidats potentiels au second tour, François Hollande, Nicolas Sarkozy ou François Fillon ont plus de 60 ans. Seule Marine Le Pen a moins de 60 ans. Certes il y a des exceptions notoires avec Matteo Renzi ou David Cameron qui avec leurs 41 et 49 ans, font figures de benjamins de la classe politique européenne.

Est-ce qu'une question de hasards ou est-ce une évolution plus structurelle ? L'âge des dirigeants a-t-elle vocation être plus élevé ?

Quelles sont les raisons qui peuvent conduire au choix de dirigeants plus âgés ?

La composition du corps électoral

La composition du corps électoral est un facteur à prendre en compte. Les retraités, en France, représentent 35 % de la population inscrite sur les listes électorales. En outre, ce poids est d'autant plus important que les retraités s'abstiennent moins que

les jeunes. L'âge médian de la population française est désormais supérieur à 40 ans quand il était de 37 ans au début du siècle. Cet âge augmente de 2 à 3 mois chaque année. Les électeurs se trouvent donc chez les plus de 40 ans voire chez les plus de 50 ans. Les candidats ressemblant à leur électorat ont donc tendance également à être de plus en plus âgés.

Des années 60 aux années 90, tout gouvernement qui se respecte est angoissé par la question jeune. Les manifestations d'étudiants sont fréquentes et peuvent provoquer la démission de nombreux ministres (Alain Devaquet, Lionel Jospin...). Aujourd'hui, les manifestations sont bien plus rares et bien plus pacifiques (les dernières en date ont concerné le CPE sous Dominique de Villepin).

La logique de la conservation du pouvoir et l'effet des sauts générationnels

Les générations des baby-boomer tentent de conserver le pouvoir. Ils s'appuient sur les structures des partis politiques dont les représentants sont plus âgés que la moyenne de la population. Par absence d'appétence, par manque de temps, les jeunes sont sous-représentés au sein des partis. De ce fait, les trentenaires et les quarantenaires sont plus rares.

Par ailleurs en France, à l'exception de Valéry Giscard d'Estaing qui a été élu à 48 ans, l'accession aux responsabilités a été, de tout temps, un long cheminement sur plusieurs décennies. Il convient de signaler que si VGE a été élu jeune, il avait une expérience de plus de 15 ans au sommet de l'État.

Pour atténuer cette analyse, il faut prendre en compte que le renouvellement au sein de la classe politique s'effectue par saut générationnel. Une génération d'hommes et de femmes politiques a tendance à bloquer l'accès à la génération qui lui succède et préfère promouvoir des personnes ayant 20 ans de moins qu'eux. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont ainsi freiné les carrières des François Léotard, Alain Madelin, Philippe Séguin... Il en est de même à gauche avec François Mitterrand. Aujourd'hui, le processus semble se reproduire avec François Hollande et Nicolas Sarkozy même si avec les problèmes économiques et leur faible popularité leur mainmise sur leur camp est plus fragile que celle qu'avait leur prédécesseur.

Le principe de précaution électorale

Avec le vieillissement et les crises économiques depuis 2008, l'électorat a besoin d'être rassuré. L'expérience est donc une valeur en hausse. Les thèmes de campagne sont de plus en plus centrés sur les questions de sécurité au sens large du terme (environnement, sécurité intérieure...).

Ce sentiment de précaution est en conflit avec le principe « de sortir les sortants », principe qui a toujours le vent en poupe en période de crise. Les dernières élections en Grèce ou en Espagne ont été marquées par une montée des partis extrémistes dirigés par de jeunes responsables. Entre expérience et nouveauté, les électeurs semblent hésiter...

Quelles conséquences pour les programmes politiques ?

Compte tenu de l'âge des candidats et de la composition électorale, les mesures qui pourraient impacter les retraités sont très difficiles à prendre. Les dispositions fiscales sur les pensions ou touchant au patrimoine qui est, en France, possédé à plus de 50 % par les plus de 50 ans sont évidemment électoralement très coûteuses.

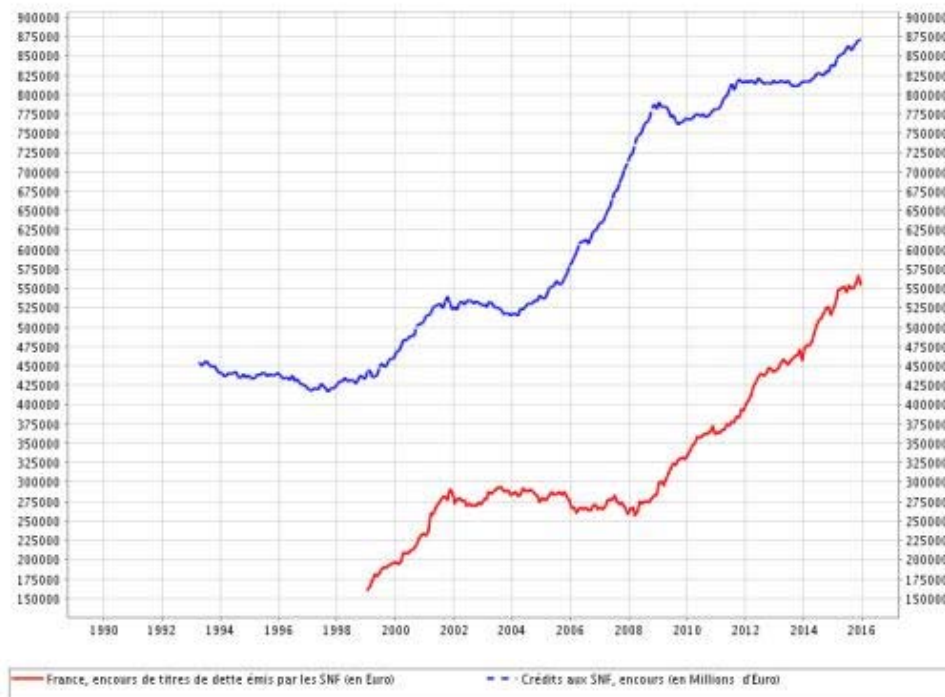
Reculer l'âge de la retraite à 63 ou 65 ans, modifier le code du travail ne concernent pas les retraités. En revanche, les candidats sont en règle générale plus silencieux concernant l'éventuelle harmonisation de la CSG des retraités sur celle des actifs ou la suppression de l'abattement de 10 % dont bénéficient ces mêmes retraités...

Les thèmes de la sécurité au sens large du terme occuperont une place de plus en plus importante dans les programmes.

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Les entreprises françaises et leur financement

Le financement des entreprises en France encours de crédits et de titres en milliers d'euros (source Banque de France)



A la différence de nombreux pays européens, l'encours de crédits et de titres ne s'est pas contracté en France depuis la crise de 2008. Il y a eu un ralentissement de la hausse qui a été compensé par la forte progression des émissions de titres (financement de marché). L'équivalence n'est pas totale car ceux qui n'ont pas pu accéder aux crédits ne sont pas ceux, loin de là, qui ont pu bénéficier des financements de marché. Les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire se financent de plus en plus par émissions de titres quand les PME dépendent essentiellement du crédit bancaire. Néanmoins, de manière macro-économique, la France n'a pas souffert d'une pénurie de financement ces dix dernières années comme cela a pu être constaté en Espagne ou en Italie.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 22 février

L'indice « **PMI manufacturier** » de février sera publié pour **le Japon, la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les États-Unis.**

Les indices « **PMI des services** » et « **Composite Markit** » seront publiés pour **la France, l'Allemagne, l'Union européenne et les États-Unis.**

L'indice des prix à la consommation du mois de février sera publié en **Italie.**

En **Allemagne**, sera rendu public **le rapport mensuel de la Bundesbank.**

Mardi 23 février

En **France**, seront publiés **les enquêtes de conjoncture** de l'Insee pour le mois février et **les résultats de la commercialisation de logements neufs** du 4^{ème} trimestre 2015.

En **Allemagne**, seront communiqués **l'indice « IFO » du « climat des affaires »** ainsi que **les indices « estimation courante » et « perspectives »** pour le mois de février.

Aux **États-Unis**, **l'indice « Redbook »** pour le mois de février sera publié. **L'indice des prix des maisons « S&P-Case-Shiller »** sera publié. Il faudra également suivre **les ventes de maisons existantes** pour le mois de janvier.

Toujours aux **États-Unis**, il faudra **regarder l'indice de confiance des consommateurs** du mois de février. Cet indice était à 98,1 au mois de janvier.

Mercredi 24 février

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les ventes de maisons neuves** du mois de janvier.

En **France**, il faudra regarder **l'enquête de conjoncture** auprès des ménages de février et **l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi** en janvier.

Jeudi 25 février

En **Allemagne**, sera publiée **l'enquête « GfK » sur la confiance des consommateurs.** Sera également communiqué **l'indice des prix à la consommation du mois de janvier.** Il faudra suivre par ailleurs **les résultats de l'emploi** pour le mois de février. Au mois de janvier, le taux de chômage était de 6,2 %.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les résultats concernant la croissance du 4^{ème} trimestre 2015.** Sera également publié **l'indice des services** du mois de décembre.

En **France**, seront rendus publics **les indices des prix des logements anciens** pour le 4^{ème} trimestre 2015.

Pour la **zone euro**, sera **publié l'indice des prix** du mois de janvier.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les commandes des biens durables** du mois de janvier.

Au **Japon**, sera rendu public **le taux d'inflation** du mois de février pour la région de Tokyo. Pour tout le Japon, sera également publié **le taux d'inflation** pour le mois de janvier.

Vendredi 26 février

En **France**, il faudra suivre **les dépenses de consommation** du mois de janvier. Seront également publiés **les résultats affinés sur la croissance du 4^{ème} trimestre 2015** ainsi que **les résultats de la construction** du mois de janvier. Sera par ailleurs **publié le taux d'inflation** du mois de janvier.

En **Espagne**, sera publié **le taux d'inflation** du mois de février.

En **Allemagne**, sera communiqué **le taux d'inflation** du mois de février.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les dépenses de consommation** et **les revenus** du mois de janvier. **Seront également affinés les résultats de la croissance du 4^{ème} trimestre 2015.**

Aux **États-Unis**, sera publié **le décompte des forages pétroliers « US Baker-Hugues »**.

En **Chine**, il faudra suivre **les prix de l'immobilier** du mois de janvier. Se tiendra à Shanghai, **une réunion des ministres des Finances et des banquiers centraux du G20 (1ère journée).**

Sont prévues des élections législatives en Irlande et en Iran.

Samedi 27 février

Suite de la réunion des ministres des Finances et des banquiers centraux du G20

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC